

le faire lors des prochaines élections, et les Canadiens auront tout le loisir de se prononcer à ce moment-là.

Toutefois, il est important d'ici là, mes chers amis, entre les élections, que tous les représentants du Parlement mettent en œuvre toutes leurs ressources intellectuelles et toute leur énergie pour travailler à l'unisson à extraire le Canada de cette dette dans laquelle il est enlisé, et que nous le fassions sans esprit de parti pris politique et sans animosité personnelle, que nous soyons des libéraux, des néo-démocrates, des progressistes conservateurs ou des indépendants. Dans la situation où nous sommes, j'écouterais même le diable s'il pouvait me sortir du pétrin.

Existe-t-il un lieu plus approprié pour exprimer des conseils rationnels et impartiaux de cette nature que notre Sénat, gorgé de talent et d'expérience dans les domaines législatif, constitutionnel et fiscal, que cette Chambre qui échappe aux sautes d'humeur de l'électorat tous les quatre ans?

Par conséquent, chers collègues, j'espère que de concert avec les députés nous réussirons, en cette période où nous devons affronter des dangers fiscaux dont nous avons hérité des législateurs précédents, à mettre de côté pour le moment nos préjugés politiques et à travailler avec diligence non pas au profit de notre parti, de notre province, ou de notre gouvernement, mais entièrement au profit de notre pays bien-aimé et de ses 25 millions d'habitants.

Honorables sénateurs, le discours du trône d'une vaste portée trace les grandes lignes d'un programme pour cette deuxième session de la 33<sup>e</sup> législature et si nous travaillons assidûment et consciencieusement nous parviendrons à renouveler et à rebâtir le Canada de nos rêves.

Tous les Canadiens devraient approuver le programme de réconciliation nationale. Qui peut trouver à redire aux consultations avec les provinces au sujet de la Charte canadienne des droits et de la constitution qui pourraient entraîner le plein assentiment du Québec? Qui pourrait s'opposer au rajeunissement de la Loi sur les langues officielles, qui a déjà 17 ans, pour l'aligner sur la Charte canadienne des droits, ou au rajeunissement de la Loi sur les parcs nationaux, qui a déjà 50 ans?

● (1620)

Le triplet nouveau économique, justice sociale et rayonnement international comporte beaucoup d'initiatives que j'appuie de tout cœur.

Mis à part les questions commerciales, l'ensemble économique que j'ai mentionné amorce de nouvelles réformes générales fondées sur l'équité, la simplicité et l'équilibre entre l'impôt sur le revenu des particuliers et les autres; par exemple, l'impôt sur les bénéfices des sociétés. Cela est réclamé depuis longtemps par beaucoup d'économistes et divers hommes politiques. Les Canadiens et les hommes d'affaires feront bon accueil à la diminution du fardeau de la réglementation et des formalités administratives, à la stimulation de la petite entreprise et de l'initiative privée, spécialement chez les jeunes, l'abolition des barrières au commerce interprovincial et la poursuite de la privatisation de sociétés de la Couronne. Les habitants des Maritimes et des provinces de l'Ouest applaudiront à la déréglementation du secteur des transports qui faisait peser sur leurs entreprises le handicap de la distance. Et ces deux régions éloignées, l'Ouest et l'Est, espèrent que les appro-

[Le sénateur Barootes.]

ches nouvelles au développement régional sont conçues de manière à leur apporter une situation plus équitable et un traitement plus juste. Je me réjouis d'apprendre que dans l'ouest du pays on s'attachera à diversifier l'infrastructure économique, et je sais que l'agence chargée de faciliter et de coordonner avec les intervenants locaux toutes les initiatives fédérales de développement dans la région de l'Atlantique sera bien accueillie par les braves habitants de la région; ces derniers devraient par ailleurs se féliciter de l'amélioration des ports pour petites embarcations dans les zones de pêche.

Notre comité des banques et du commerce portera un grand intérêt au projet de cadre nouveau de réglementation de l'industrie des services financiers, au rapport Estey et au problème général de la concentration du pouvoir des entreprises.

Beaucoup de sénateurs seront très heureux de voir réaffirmés toute l'importance que le gouvernement attache à l'enseignement postsecondaire, son intention d'accroître de un milliard de dollars les fonds consacrés à la recherche scientifique et universitaire, et les motifs l'amenant à créer un conseil consultatif national de la technologie industrielle.

Les nationalistes, les pacifistes et les scientifiques se féliciteront de l'établissement d'une agence spatiale canadienne vouée à des fins pacifiques. Elle pourrait même contribuer à arrêter l'exode des cerveaux dans ce secteur.

En ce qui concerne le programme prévu en matière de justice sociale, je ne traiterai que de deux domaines supplémentaires, le premier étant la toxicomanie épidémique qui sévit au Canada. D'après les épidémiologistes des services de santé publique, on parle d'épidémie lorsqu'une maladie affecte de 2 à 4 p. 100 de la population d'une région donnée. Se trouve-t-il parmi nous des sénateurs qui ne croient pas que plus de 3 ou 4 p. 100 de nos concitoyens sont victimes de cette maladie qu'est l'usage abusif des stupéfiants entraînant la dépendance? C'est pire qu'une épidémie, honorables sénateurs, c'est une calamité d'envergure nationale. Elle frappe des millions de gens et leur famille. C'est un problème qu'on ne saurait taire ou masquer plus longtemps. Il faut s'y attaquer. En ma qualité de médecin ayant déjà fait partie du conseil sur les abus des stupéfiants et de l'alcool en Saskatchewan, je me félicite au plus haut point de lire dans le discours du trône que:

Afin de prévenir l'abus des stupéfiants et de l'alcool, mon gouvernement proposera en outre une stratégie nationale de lutte contre la drogue et un vaste programme d'action contre la conduite avec facultés affaiblies.

En deuxième lieu, dans le domaine des affaires sociales, le sénateur Haidasz et d'autres se réjouiront assurément d'apprendre que le gouvernement proposera une mesure législative destinée à simplifier et à perfectionner la méthode visant à établir l'admissibilité au statut de réfugié au Canada. En outre, et cela intéressera plus particulièrement le sénateur Bosa, nos groupes ethniques seront encouragés à utiliser leurs compétences commerciales, afin que ces compétences soient davantage mises en valeur et utilisées dans notre économie.

Il y a enfin la question du rayonnement international—le maintien de la paix et de la sécurité mondiales. Notre bonne foi en tant que voix indépendante et influente dans ces domaines—le contrôle des armements, le désarmement et la vérification nucléaire—ne fait aucun doute à la suite des efforts